

Conseil communal de Château-d'Oex

1660 Château-d'Oex, le 23 avril 2024

**Rapport de la commission**

**Préavis N°12/2024 : Réfection du parking communal de la Lécherette et de la route de l'Hongrin**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission chargée d'étudier ledit préavis, composée de Natacha Henchoz (1<sup>er</sup> membre), Sophie Hämmerli, Daniel Mercier, Florian Revaz et Yvan Morier (rapporteur) s'est réunie le mardi 23 avril 2024 dans la salle du conseil communal pour rencontrer Madame la municipale Nicole Schnegg et Monsieur Cédric Morier, chef du service des travaux.

Madame la municipale Nicole Schnegg et monsieur Cédric Morier commencent par un bref historique de la situation. La construction de la route de la caserne remonte à 1972. A l'époque, une convention entre la commune et l'armée devait être établie mais il n'en existe pas de trace.

En été 2021, la commune rencontre Armasuisse pour évaluer les travaux à réaliser et définir la part à charge de chacun des deux partis. En parallèle, le bureau Martin ingénieurs réalise une étude sur les travaux à réaliser.

La route n'est pas en très mauvais état mais en agissant maintenant il est possible de la préserver. Armasuisse s'engage à prendre en charge 51% des coûts de réparation de la route. Des réfections avaient été réalisées il y a déjà une trentaine d'années. En faisant une grande rénovation nous pouvons espérer être tranquille pour les 30 prochaines années.

En ce qui concerne le parking, sa rénovation est totalement à charge de la commune. La zone concernée s'arrête au niveau de la station de départ des remontées mécaniques. La suite du parking aurait également besoin de grande rénovation mais ce dernier est propriété de l'hôtel-restaurant La Lécherette. Il est temps d'entreprendre des travaux sur le parking communal avant que son état ne se dégrade d'avantage. Ce parking est fortement fréquenté en hiver et le rénover donnerait une belle image au village de La Lécherette.

Les Mosses prévoient de refaire prochainement l'ensemble de leurs parkings. Une fois les travaux effectués, ces parkings deviendront payants et il en sera sûrement de même pour le parking de La Lécherette.

Les travaux du parking pourraient commencer dès cet été. Pour la route de la caserne, il faudra attendre la signature de la convention avec Armasuisse.

**Questions des conseillers :**

Est-il possible de discuter avec le propriétaire du parking du haut pour le rénover également ?

Aucun accord n'a été trouvé avec le propriétaire actuel. Une autre possibilité serait éventuellement de racheter ce parking. Pour le moment, le déneigement de ce parking est assuré par Télé-Leysin.

## Rapport sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 16 mai 2024

Est-il possible d'obtenir une participations de « Alpes Vaudoises » ?

Non car il s'agit d'un parking communal

Un marquage est-il prévu sur le parking ?

Une délimitation le long de la route est prévue, mais pas le marquage de places de parc.

Est-il possible d'envisager un passage piéton pour l'accès à la piste de ski de fond ?

Une demande pourrait être envoyée à la DGMR mais une réponse positive est peu probable.

Serait-il possible de faire le parking en gravier pour limiter les coûts ?

Non, le parking serait de moins bonne qualité. Il demanderait plus d'entretiens et le déneigement serait d'autant plus compliqué.

La commission remercie la municipalité d'avoir trouvé un accord avec l'armée pour la rénovation de la route et salue le fait de rénover le parking de la Lécherette. Finalement, la commission demande à la municipalité de continuer à essayer de trouver un terrain d'entente pour la rénovation du parking supérieur.

En conclusion, la commission remercie Madame la municipale et Monsieur Cédric Morier et, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis 12/2024 tel que présenté.

Le rapporteur, Yvan Morier